



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



STRATEGIE PAYS DE L'UNESCO

UNESCO BAMAKO

2017 - 2019



Octobre 2017

TABLE DES MATIERES

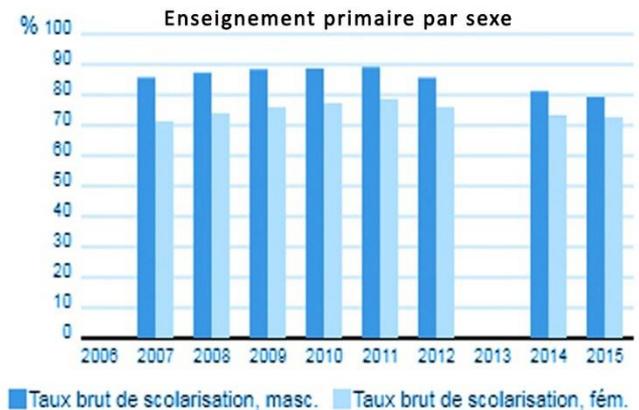
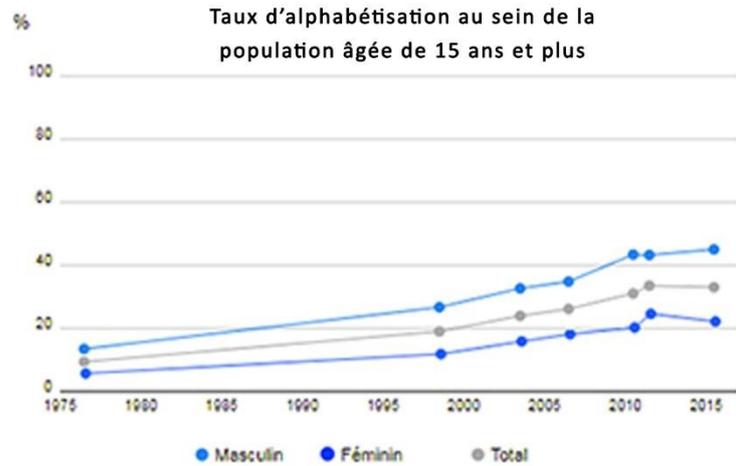
Partie I – Vision Stratégique : Justification et défis Multisectoriels de l’UNESCO	4
1. Analyse de la situation.....	4
2. Les réalisations majeures du Gouvernement du Mali	6
3. Défis multisectoriels majeurs.....	7
Partie II - Cadre de Coopération et Partenariats	8
1. Axes d’intervention de l’UNESCO.....	8
2. Cadre de Coopération proposé.....	9
3. Principaux risques et hypothèses de remédiation	12
4. Partenariats.....	12
Partie III - Suivi et Evaluation (S&E).....	14
Annexes.....	15
Annexe 1 : Contribution de l’UNESCO au « UNDAF+ » 2015-2019.....	15
Annexe 2 : Matrice du Cadre de Coopération.....	19
Annexe 3 : Mapping des ODDs pour la Stratégie Pays de l’UNESCO au Mali.....	25
Sigles et Abréviations	26
Notes.....	27

Indicateurs socio-économiques

Population totale (en milliers)	2015	17,600
Croissance annuelle de la population (%)	2016	3
Population 15-24 ans (en milliers)	2015	3,383
Population âgée de 14 ans et moins (en milliers)	2015	8,365
Population rurale (% de la population totale)		60
Indice synthétique de fécondité (naissances par femme)	2015	6.2
Taux de mortalité infantile (pour 1,000 naissances)	2015	74
Espérance de vie à la naissance (années)	2014	58
Prévalence du VIH (% de la population âgée de 15-49 ans)	2010	1.3
Ratio de la population pauvre disposant de moins de 2 SPPA par jour (% de la population)		77.7
PIB par habitant - (PPPS) :	2016 est.	2,100
Croissance annuelle du PIB (%)		6
Total du service de la dette (% of PNB)		0.9
PIB en milliards - PPAS		36

Source : Institut de statistique de l'UNESCO

EDUCATION



SCIENCE

Chercheurs par million d'habitants

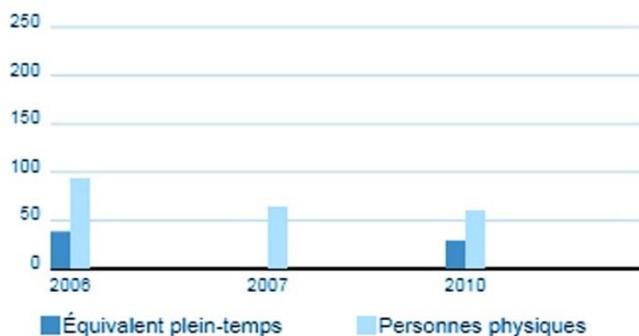


Tableau 1. Bouquet énergétique dans le réseau interconnecté du Mali, y compris les importations

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	Réal.	Réal.	Plan	Prévisions	Prévisions	Prévisions	Prévisions	Prévisions	Prévisions
Thermique	39,9 %	47,0 %	55,7 %	59,9 %	60,6 %	61,9 %	50,7 %	51,2 %	55,2 %
Hydro	60 %	53,0 %	44,2 %	39,9 %	36,3 %	35,3 %	46,9 %	44,5 %	40,9 %
Solaire	0 %	0,0 %	0,1 %	0,2 %	3,1 %	2,8 %	2,4 %	4,3 %	3,9 %
GWH	1 275	1 402	1 629	1 789	1 966	2 197	2 516	2 741	2 985

Source : Mali - Plan provisoire de recouvrement pour l'électricité

CULTURE

Mali : la Culture en chiffres

4 Sites du patrimoine mondial inscrits sur la Liste de Patrimoine Mondial de l'UNESCO

Tombeau des Askia 2004
Falaises de Bandiagara (Pays Dogon) 1989
Tombouctou 1988
Villes anciennes de Djenné 1988

Cinéma : 2011 1 long métrage produit ;
1 compagnie de distribution ; 2 salles de cinémas ;
3 écrans ; 1600 fauteuils

8 éléments inscrits sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité

La sortie des masques et marionnettes de Markala - 2014
Les pratiques liées à l'imzad des touarègues - 2014
Les pratiques et expressions culturelles liées au balafon - 2012
La société secrète des Kôrédugaw, rite de sagesse du Mali - 2011
La réfection du toit du Kamablon, case sacrée de Kangaba - 2009
La Charte du Mandén, proclamée à Kouroukan Fouga - 2009
Le Sanké mon, rite de pêche collective dans le Sanké - 2009

En 2009 le secteur culturel constituait 2,38% du PIB au Mali

1. Analyse de la situation

1.1. Vision nationale

La vision stratégique du Gouvernement du Mali vise à « *bâtir une Nation unie sur un socle culturel Diversifié et réhabilité, d'avoir une organisation politique et institutionnelle garante du développement et de la paix sociale, d'ériger une économie forte, diversifiée et ouverte, de fournir un cadre environnemental amélioré et de proposer une meilleure qualité des ressources humaines* »¹. Cette Vision est traduite de manière plus opérationnelle dans le Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable (CREDD) 2016-2018, qui est depuis 2016 le cadre unique de référence pour la conception, la mise en œuvre et le suivi des différentes politiques et stratégies de développement, tant au niveau macro que sectoriel. L'objectif global du CREDD est de « promouvoir un développement inclusif et durable en faveur de la réduction de la pauvreté et des inégalités dans un Mali uni et apaisé, en se fondant sur les potentialités et les capacités de résilience en vue d'atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030 ».

Le Gouvernement du Mali inscrit également ses efforts dans le cadre de la Vision panafricaine du Développement à long terme du continent, adoptée en janvier 2015 par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine, dans le Document cadre de l'Agenda 2063, à savoir : « *Une Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène mondiale* ».

1.2. Situation nationale

La République du Mali avec ses 1 241 238 km² et ses 18,3 millions d'habitants en 2016², est **l'un des plus vastes Etats d'Afrique de l'Ouest**. Le pays est arrosé par deux grands fleuves : le Niger (4700 km dont 1700 au Mali) et le Sénégal (1750 km) et ne dispose pas de façade maritime. Le **climat** se caractérise par trois saisons : une saison sèche de mars à juin, une saison des pluies ou hivernage de juin à septembre et une intersaison ou saison froide d'octobre à février.

La **population** malienne croît à un rythme de 3,6 % par an³, un des taux les plus forts d'Afrique de l'Ouest. Du point de vue de la composition en termes de sexe et d'âge, on enregistre 50,4% de femmes et une très forte proportion de jeunes qui représentent près des deux tiers (65%) de la population.

Sur le **plan politique**, le Mali est une République avec un parlement à une seule chambre (unicaméral). Le pouvoir exécutif est représenté par le Président de la République et son Gouvernement dirigé par un Premier Ministre. Depuis 2012, le rétablissement de la confiance des populations envers les administrations décentralisées et déconcentrées est devenu primordial et l'évolution du mode de fonctionnement de la démocratie malienne apparaît désormais comme un enjeu majeur. La **décentralisation** devra également œuvrer en faveur d'une gouvernance inclusive du territoire, confortant la légitimité des collectivités territoriales et prenant mieux en compte les citoyens et les organisations de la société civile dans la gestion des affaires publiques.

Le Mali traverse depuis plusieurs années une crise profonde qui a de graves conséquences sur les plans politique, socio-économique et humanitaire ainsi que sur la sécurité et les droits de l'Homme. Ces enjeux multiples et inter-reliés concernent notamment l'unité nationale du pays, son intégrité territoriale et sa tradition démocratique multiethnique et laïque. Ils appellent ainsi à une réponse multisectorielle.

Malgré la bonne volonté du Gouvernement du Mali et de la Communauté internationale, des difficultés persistent quant à la mise en œuvre de **l'accord de paix**, dues essentiellement aux oppositions – voire aux affrontements – entre les différents signataires de l'accord, et aux attaques répétitives des groupes djihadistes dans les régions du Nord et du Centre du Mali. La MINUSMA appuie la mise en œuvre des réformes politiques et institutionnelles prévues par l'accord, mais aussi la mise en œuvre des mesures de défense et de sécurité. Elle soutient le cantonnement, le désarmement, la démobilisation et la réintégration des groupes armés, et veille à la cohérence des efforts internationaux, en étroite collaboration avec les autres partenaires bilatéraux, les donateurs et les organismes internationaux.

Sur le plan idéologique, la montée de **l'extrémisme violent et du radicalisme**, surtout auprès de la jeunesse, constitue un défi majeur. Au Mali, la pratique historique d'un islam modéré se retrouve confrontée à des formes nouvelles de mouvements islamistes prônant des valeurs qui bouleversent la paix et la cohésion sociale.

En effet, **la jeunesse** est particulièrement sensible aux idéologies extrémistes et à l'endoctrinement car elle manque de moyens pour vérifier ou défier ces idées par elle-même. Aussi, les principes de tolérance et de coexistence pacifique sont insuffisamment inculqués et cette carence peut contribuer à la radicalisation. Pour **les jeunes filles**, le radicalisme et la violence qui lui est corrélée se traduisent souvent par la violation des droits humains, car elles sont victimes d'actes de violence inédite et bien souvent marginalisées par leur communauté après le retrait des groupes armés. Elles font face à **l'analphabétisme et à l'exclusion sociale**, ce qui les conduit souvent à emprunter le chemin de la prostitution ou d'autres commerces illégaux.

Ce défi idéologique s'est développé lors de la crise de 2012 et de l'occupation qui s'en est suivie, bouleversant ainsi le contexte socioculturel. La violence sociale provoquée par cette occupation a affaibli l'État de droit ; détruit les acquis de plusieurs décennies de médiations entre acteurs œuvrant pour maintenir des valeurs de cohésion et de paix ; dégradé les relations sociales et permis la prolifération des armes. De plus, l'occupation a également mis à mal le secteur culturel et ses activités. Les infrastructures et les équipements culturels ont été saccagés, de nombreux artistes ont quitté le pays et les biens appartenant au patrimoine culturel mondial et national ont été détruits et profanés.

Les **conséquences socioculturelles** sont considérables : la fonction du patrimoine culturel comme transmetteur de valeurs entre générations a été rompue ; les confréries, sectes et tendances religieuses radicalisées se sont multipliées ; la force et la violence se sont imposées dans les relations intra-sociétales. Dans ce contexte, la **protection et la valorisation du patrimoine culturel et des valeurs** qui en découlent constituent un défi majeur. La transmission de ce patrimoine aux générations futures est un impératif éthique, inséparable de la dignité humaine, mais cette transmission œuvre aussi pour la paix et la réconciliation nationale, offrant les fondements d'une cohabitation harmonieuse entre des identités culturelles plurielles.

L'économie malienne est dominée par l'agriculture familiale. En 2016, le **taux de croissance réelle du PIB** est de **5,8% contre 6,0%** en 2015, légèrement en deçà de la prévision du CREDD⁴. Le taux de croissance du secteur secondaire est de 0,4% en 2016 contre une prévision de 6,4% sur la même période selon le CREDD. L'économie demeure insuffisamment diversifiée et particulièrement **vulnérable aux fluctuations des prix des matières premières et aux conséquences du changement climatique**.

L'incidence de la pauvreté a légèrement diminué passant de 47,2% en 2015 à 46,8% en 2016⁵. Depuis 2013, le taux de pauvreté fluctue autour de 47%. Plus de 8 millions d'individus sont en situation de pauvreté.

Jusqu'en 2012, le Mali était considéré dans la sous-région ouest-africaine comme un bon exemple en terme de stabilité politique et de gestion des réformes économiques. Cependant, la crise

politico-institutionnelle et sécuritaire générée par les groupes armés a révélé la **fragilité intrinsèque des institutions du pays**.

Cette **crise multidimensionnelle** a eu de nombreuses **conséquences sur les plans social, économique, et culturel**. Les thèmes de la **migration**, de la **sécurité** et de la **destruction du Patrimoine** culturel matériel et immatériel sont devenus dominants dans le dialogue politique du pays. Dans les régions du Nord, la crise a aussi engendré un **déplacement massif des populations**, en majorité des **femmes** et des **enfants**, vers l'intérieur du pays et vers les pays voisins (environ 500 000 personnes).

Convaincu de sa **richesse culturelle** et spécifiquement du **rôle de la culture** dans le rétablissement de la paix, le Mali entend faire de son héritage culturel, mais aussi de la créativité de ses artistes et de ses opérateurs culturels, des piliers du développement, de la cohésion sociale et du bien-être des populations. La vision qui oriente la politique culturelle du Mali consiste à créer les conditions d'un renforcement du secteur culturel et d'un développement de ses performances, afin qu'il soit en mesure de contribuer amplement au développement durable du pays.

2. Les réalisations majeures du Gouvernement du Mali

Un **dialogue inclusif** a abouti à Alger (Algérie) à la signature d'une **feuille de route consensuelle** le 24 juillet 2014, puis le 15 mai 2015 un **accord de paix** a été signé à Bamako (Mali) par le Gouvernement malien et les groupes loyalistes ainsi que par plusieurs États et organisations au nom de la médiation internationale⁶. Cet accord vise à **consolider la paix et la réconciliation**, la démobilisation et la réintégration des ex-combattants, ainsi que la création de conditions favorables à la relance économique pour faire face à la pauvreté généralisée, et permettre le retour durable des populations déplacées.

Même si d'importants efforts restent à fournir, certains **progrès notoires méritent d'être soulignés** : les réformes législatives (loi sur la libre administration des collectivités territoriales) ; la désignation des lieux de cantonnement des groupes armés et leurs constructions ; la mise en place du Mécanisme Opérationnel de Coordination (MOC) et du processus de Désarmement Démobilisation et Réinsertion (DDR) des mouvements armés. Ces progrès restent fragiles au regard de **l'insécurité** – résiduelle mais persistante – et des attaques répétitives des différents groupes terroristes qui évoluent dans ces zones.

Cette situation montre **l'ampleur des défis** et demande une grande capacité de formulation, d'exécution et de suivi des stratégies, politiques et programmes de la part du Gouvernement, que les Nations Unies devraient largement renforcer.

L'élaboration de **documents stratégiques** pour le pays s'est faite de manière participative, notamment en ce qui concerne le CREDD 2016-2018. En effet, tout le processus a été marqué par la participation et les contributions des représentants de l'administration publique, de la société civile, du secteur privé, des collectivités territoriales, et des partenaires techniques et financiers. Par ailleurs, la conception du CREDD 2016-2018 a pris en compte le Cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la Pauvreté (CSCR 2012-2017), les engagements internationaux dont la Conférence de Bruxelles en 2013, et le Plan d'actions gouvernemental (2013-2018).

A l'instar des autres pays du monde, le Mali s'est engagé dans l'atteinte des **Objectifs de Développement Durable** (ODD) à l'horizon 2030, qu'il a tout d'abord intégrés dans l'élaboration du CREDD 2016-2018. Dans ce processus de mise en œuvre des ODD, le Mali a bénéficié de l'accompagnement de l'ensemble du SNU, qui a appuyé le Gouvernement à une meilleure compréhension et appropriation des ODD afin d'établir une priorisation qui tienne compte des réalités du pays. Ceci s'est traduit tout d'abord par le **lancement officiel des ODD** au début de l'année 2016, suivi par l'appropriation et la **priorisation au niveau central des ODD**, à la fin de cette même année. L'appui du SNU permet également au Gouvernement d'impliquer, depuis mai 2017, toutes les **régions du Mali**, afin que la compréhension et

l'appropriation des ODD par les populations soient les plus larges possible, et permettent de la sorte une meilleure mise en œuvre de l'Agenda 2030.

Au-delà de cet appui global du SNU au Gouvernement du Mali pour favoriser une meilleure mise en œuvre de l'Agenda 2030, l'UNESCO, à travers son projet CapED-ODD4, apporte un **appui spécifique à la mise en œuvre de l'ODD 4**⁷.

3. Défis multisectoriels majeurs⁸

L'expérience récente prouve que l'UNESCO dispose d'une valeur ajoutée sûre dans les domaines du **partenariat, de l'expertise, de l'accompagnement stratégique**. Les différents défis auxquels le Mali doit faire face et l'apport de l'UNESCO pour aider le Gouvernement en la matière sont énumérés ci-dessous :

✓ La mise en œuvre d'une politique de Culture de la Paix et de réconciliation nationale et d'une politique active de développement social :

En vue de favoriser une paix durable au Mali, l'UNESCO appuie, depuis 2016, le Gouvernement malien dans l'élaboration d'un Programme National pour la Culture de la Paix (PNCP), en partenariat avec le Ministère de la Réconciliation Nationale. Ce plan comporte trois composantes :

- Développer et promouvoir le **dialogue interculturel** comme ciment d'une culture de la paix ;
- Développer l'éducation à la **culture de la paix** à travers **l'éducation formelle et non formelle** ;
- Impliquer socialement et politiquement des **femmes et des jeunes** afin de les **autonomiser et faire d'eux des acteurs** incontournables de la promotion de la culture de la paix.

L'UNESCO soutient la création et l'utilisation des connaissances par les populations pour **construire des sociétés justes et inclusives**. Elle les aide également à renforcer leurs capacités de suivi et d'évaluation des performances grâce à des indicateurs STI et des statistiques qui tiennent compte de la grande diversité des différents contextes spécifiques à chaque pays.

✓ La reconstruction de l'école malienne :

L'Education est au cœur de la mission de l'UNESCO qui est de bâtir la paix, éradiquer la pauvreté et promouvoir le développement durable. L'Organisation est **le seul organe des Nations Unies ayant pour mission de traiter l'éducation, sous tous ses aspects**. Elle a reçu le mandat de conduire le Programme mondial Éducation 2030 par l'intermédiaire de l'ODD 4.

✓ La restauration de la sécurité des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire national :

En tant qu'organisation moderne et apprenante, capable de s'adapter à un monde changeant et tenant pleinement son rôle au sein du système des Nations Unies, l'UNESCO détient le **mandat spécifique** de promouvoir « *la libre circulation des idées par le mot et par l'image* ».

Grâce au soutien financier de différents partenaires, l'UNESCO a pu mettre en œuvre avec le Gouvernement malien, le projet « Patrimoines endommagés des régions Nord du Mali : sauvegarde, reconstruction, réhabilitation, restauration et revitalisation ». Cette action s'inscrit dans le contexte des actions de sauvetage du patrimoine culturel des régions Nord du Mali, conduites suite à l'occupation de ces régions (avril 2012 à février 2013) qui a entraîné la destruction de nombreux éléments du patrimoine culturel (mausolées, mosquées, habitations etc.) et la mise en péril des manuscrits anciens qui constituent un patrimoine documentaire irremplaçable.

1. Axes d'intervention de l'UNESCO

Suite à la crise politico-sécuritaire qui a frappé le Mali entre 2012 et 2013, l'UNESCO a fait une analyse critique de l'état des lieux dans ses différents domaines d'intervention, afin de fournir une réponse appropriée, efficiente et ciblée et d'apporter une meilleure contribution à la stabilisation inclusive du pays.

Adossée à la vision et la stratégie nationale de développement à moyen terme du Mali (CREDD 2016-2018), en cohérence avec l'UNDAF+, et pour une intervention efficace sur les défis que connaît le Mali, **le Bureau de l'UNESCO se fixe comme mission de « contribuer à la stabilisation multidimensionnelle et inclusive à travers la promotion d'une Culture de la Paix en s'appuyant sur les mandats clés et intégrés de l'Organisation ».**

Le Bureau s'appuie ainsi et tout d'abord sur une **démarche intégrée**, basée sur le Programme National pour la Culture de la Paix (PNCP), validé en 2016 par le Ministère de la Réconciliation Nationale (MRN) avec l'appui de l'UNESCO. Ses trois composantes principales impliquent de façon explicite l'Education, la Culture ainsi que les Sciences Humaines et Sociales, et sont également en relation avec les deux autres secteurs de l'Organisation : Sciences naturelles et Communication et Information.

Ainsi, le Bureau mènera dans ce cadre des **programmes sectoriels et multisectoriels**, en faveur de :

- La réhabilitation du **patrimoine culturel et de la sauvegarde des manuscrits anciens**, sous le chapitre de la résolution 2085 du Conseil de Sécurité des Nations Unies ;
- Le renforcement des capacités des cadres de **l'Education pour l'intégration de l'ODD 4** dans les politiques et stratégies éducatives du pays, la définition d'une politique de formation des enseignants qui tient compte de l'articulation entre les différents ordres d'enseignement ;
- L'accompagnement du Gouvernement en vue de mieux appréhender et comprendre les attentes de la population et **d'œuvrer ensemble pour aboutir à une paix durable, construire des sociétés justes et inclusives** ;
- L'appui au pays pour l'investissement dans le domaine de la **Science, la Technologie et l'innovation** (STI) afin d'élaborer des politiques scientifiques nationales ; de **réformer les systèmes scientifiques** ; de renforcer les capacités de suivi et d'évaluation des performances grâce à des indicateurs STI, des statistiques ainsi qu'à **l'approche GO-SPIN** ; de développer la **coopération scientifique en matière de ressources en eau** ;
- Le renforcement des capacités des institutions de la République concernant les **droits des citoyens à la liberté d'expression**, à l'accès à l'information et la **sécurité des journalistes** afin de contribuer au renforcement de la **Paix, du développement durable**, des droits de l'Homme et de la **lutte contre la pauvreté** ;
- **L'élaboration d'une Politique Nationale de la Jeunesse (PNJ)** avec son plan d'actions 2018-2021 afin d'autonomiser une jeunesse confrontée au chômage ;
- Le développement de politiques et programmes visant **l'autonomisation des femmes et l'égalité des genres** ; **lutter contre les violences basées sur le genre (VBG)** et assurer une prise en charge des **rescapées et des victimes**, notamment les enfants ;

- Le développement et la mise en œuvre d'un **Programme pour la Gestion des transformations sociales (MOST) au Mali et au Sahel et l'appui au développement des Humanités africaines** ;
- La promotion de la loi et des initiatives sur **la traite des personnes et pratiques assimilées** ; le développement d'une approche innovante de **gestion des migrations** afin de lutter contre la pauvreté dans les zones de départ, et la **lutte contre le trafic des migrants**.
- Enfin, **L'UNESCO** accompagnera le Gouvernement pour la mise en œuvre du **Plan d'action du Secrétaire général de l'ONU pour la prévention de l'extrémisme violent**, en mettant l'accent sur les priorités directement liées à son action, à savoir : l'éducation, le développement des compétences et l'accès à l'emploi, **l'autonomisation des jeunes**, les communications stratégiques, **internet et les médias sociaux**, **l'égalité des genres** et **l'autonomisation des femmes**.

2. Cadre de Coopération proposé

Le cadre de coopération proposé avec le Gouvernement du Mali s'articulera à la fois autour de **l'UNDAF+ 2015-2019** signé entre le pays et l'ensemble des Agences des Nations Unies, et le **CREDD 2016-2018**, qui constitue la stratégie nationale harmonisée de développement du Mali à moyen terme. Cette temporalité est également cohérente avec les cycles budgétaire et programmatique de l'UNESCO⁹.

Les matrices en annexes précisent l'articulation des programmes du Bureau de l'UNESCO avec l'UNDAF+ (Annexe 1), ainsi que les cadres de coopération (Annexe 2).

L'UNDAF+ retient cinq (5) effets de développement sur lesquels le système des Nations Unies entend focaliser ses efforts. L'UNESCO, en conformité avec son mandat, son expertise et en tenant compte des partenaires déjà actifs dans le pays, entend apporter une contribution directe (technique et/ou financière) à la réalisation des produits et des effets spécifiques (voir matrices programmatiques).

Le Bureau de l'UNESCO à Bamako appuiera le Mali par la mise en œuvre de quelques activités/projets à travers les trois Ministères en charge de **l'Education et de la formation**, ceci pour l'amélioration de la qualité de l'éducation ; l'autonomisation des adolescentes et jeunes femmes à travers l'Education ; le renforcement de la formation technique et professionnelle comme créneau pour réduire le chômage des jeunes ; le développement des capacités nationales pour l'intégration des engagements en faveur de l'ODD4 dans les politiques nationales pour l'éducation et la gestion du secteur, y compris le suivi de la progression vers l'ODD4.

Le secteur des **Sciences Humaines et Sociales** continuera ses efforts en faveur de la promotion de la culture de la paix, la promotion et la réinsertion des jeunes, des femmes et des enfants en détresse contribuant ainsi aux effets 2 et 4 de l'UNDAF+.

La priorité sera mise sur les actions suivantes :

- La promotion et la mise en place du programme MOST ;
- La réhabilitation et la promotion des maisons de jeunesse au service de la paix, de la citoyenneté et la réconciliation nationale ;
- Le renforcement des capacités des jeunes, des femmes et de leurs organisations ;
- La célébration des journées internationales (jeunesse, philosophie, etc...) ;
- L'institutionnalisation du Forum Africain de la Jeunesse (FAJ) ;
- Le développement du sport et de l'éducation sportive au service de la paix et du développement et de la lutte anti-dopage ;
- L'accompagnement des réseaux et initiatives pour la promotion des humanités africaines ;

- La promotion et la protection de droits humains notamment les droits économiques, sociaux et culturels (DESC) ;
- La promotion et l'enseignement de l'Histoire Générale de l'Afrique (HGA) ;
- Le développement de l'éthique dans les sciences et la technologie ;
- La gestion des conséquences sociales du changement climatique dans les zones rurales et urbaines.

La **Culture**, par l'intermédiaire du patrimoine et de la créativité, représente un facteur clé du Développement Durable et contribue activement à la poursuite du Programme 2030 et de ses Objectifs de Développement Durable (ODD). A ce titre, le Bureau de Bamako se positionnera dans la continuité d'actions déjà engagées pour une mise en œuvre efficace de cet Agenda et axera ses interventions en faveur de plusieurs ODDs, à savoir : l'ODD 11¹⁰ pour la protection et la promotion du patrimoine dans un contexte de développement urbain rapide ; l'ODD 3 en faveur du développement humain en termes de bonne santé et bien-être ; l'ODD 4¹¹ pour une éducation de qualité ; mais aussi l'ODD 16¹² et plus spécifiquement sa cible 4 qui englobe le trafic illicite des biens culturels et vise à renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés.

L'action de l'UNESCO au Mali se structurera autour de :

- La mise en œuvre de la **Phase II** du « **Programme de réhabilitation du Patrimoine culturel et de sauvegarde des Manuscrits anciens** » dont le plan d'action s'articule autour de trois (3) volets principaux :
 - Réhabilitation du patrimoine culturel avec l'implication des communautés locales ;
 - Mise en place de mesures de sauvegarde durables pour les manuscrits anciens ;
 - Renforcement des capacités et appui pour rétablir les conditions appropriées de conservation et de gestion.
- **L'amélioration de la gestion des sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial** afin de favoriser leur retrait de la Liste en péril. En dehors des Falaises de Bandiagara, les trois autres sites maliens (Tombouctou, le Tombeau des Askia et les Villes anciennes de Djenné) sont inscrits sur cette Liste, ce qui est synonyme de menaces avérées sur leur valeur universelle exceptionnelle.
- Poursuite de la **stratégie de lutte contre le trafic illicite des biens culturels** (TIBC), selon 4 modalités d'intervention : sensibilisation des acteurs ; renforcement des capacités des institutions culturelles ainsi que des douanes, des forces de sécurité, des contingents de la MINUSMA, afin de créer des mécanismes de rapports entre les institutions ; coopération sous régionale - indispensable face à ce phénomène systémique - ; révision du cadre légal de protection.
- La poursuite de la **collaboration avec la MINUSMA**, qui se traduit entre autre par la formation du personnel et des forces armées à la protection du patrimoine dans les zones de conflit ;
- Le partage d'expérience du Mali dans la **gestion du Patrimoine dans des contextes de crise** ;
- La mise en valeur du **Patrimoine culturel immatériel** malien en tant qu'instrument au service de la paix et la Prévention de l'Extrémisme Violent (PVE). Il s'agira de faire connaître et d'utiliser ces savoir-faire et ces éléments de patrimoine dans la transmission de valeurs et la résolution des conflits.
- La promotion de la diversité des expressions culturelles à travers le **soutien aux créateurs et artistes** et à la distribution pour une meilleure circulation des produits culturels maliens et contribuer au développement social et économique.

Le secteur des **Sciences Naturelles**, en conformité avec l'effet 5 de l'UNDAF+, accentuera son action sur la mise en œuvre des politiques nationales de création d'emplois et d'entrepreneuriat féminin favorisant une meilleure insertion socio-économique des jeunes et des femmes. Ceci à travers des activités comme :

- Le renforcement des capacités des femmes et des filles en sciences afin d'atteindre l'égalité entre les sexes et favoriser leur autonomisation ;
- L'assistance technique et financière pour le renforcement des politiques et de la gouvernance ;
- L'application d'instruments de suivi des politiques nationales concernant les sciences, la technologie et l'innovation respectant un équilibre au niveau du genre.

L'**UNESCO**, dans la mise en œuvre de la **Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel (UNISS)**, est chargée de **coordonner** la thématique portant sur la **gestion des ressources en eau** dans le Sahel pour consolidation de la paix dans la région du Sahel. A ce titre, l'appui de l'UNESCO consistera à **renforcer les politiques et la gouvernance de l'Etat malien**, et **développer la coopération scientifique** en matière de ressources en eau pour l'atteinte de l'**ODD 6**.

Le secteur de la **Communication et de l'Information** poursuivra ses efforts dans la promotion de la liberté d'expression à travers la défense de la liberté de la presse. Ses principaux axes d'intervention seront le renforcement des capacités de l'Ecole Supérieure de Journalisme et la promotion de la sécurité des journalistes qui contribueront à l'effet 1 de l'UNDAF+.

3. Principaux risques et hypothèses de remédiation

Cette partie vise à préciser les principaux risques qui ont été identifiés au sein de l'UNDAF+ et qui peuvent également s'appliquer à la Stratégie Pays de l'UNESCO (UCS).

Principaux Risques	Hypothèses de remédiation
Instabilité politique et sécuritaire	Services de vulgarisation fortement impliqués
	Assemblée Nationale et Autorités décentralisées fortement engagées
	Mise en œuvre correcte des politiques sectorielles
	Cohésion nationale ; Inclusion
Accroissement de la pauvreté Explosion démographique	Disponibilité de ressources (matérielles, financières et humaines)
	Maitrise des effectifs des populations déplacées et d'accueil
Duplication des projets	Plus de coordination parmi les Partenaires techniques et financiers
Les organisations de la société civile (OSC) existantes sont politisées	Plus de sensibilisation ; formations et appui logistique et technique ; organisation de la société Civile et Ministère de la Réconciliation Nationale (MRN)
Pas de coordination dans la mise en œuvre des plans sectoriels et de la réforme du secteur de la Sécurité des ministères	Plaidoyer auprès du Gouvernement pour l'adoption d'un plan RSS national
Faible engagement dans le processus de paix et dans la promotion des droits de l'homme	Soutien politique pour faire accepter l'harmonisation avec les conventions internationales
Difficultés de mise en œuvre des accords de paix ; persistance de l'insécurité ; absence de système efficace de motivation des acteurs	

4. Partenariats

Dans les domaines de l'Éducation, des Sciences Humaines et Sociales, de la Science, de la Communication et de l'Information et de la Culture, le Bureau de l'UNESCO à Bamako a déjà développé des partenariats francs et solides (autant financiers que techniques) avec ses agences sœurs des Nations Unies (ONU Femmes, UNFPA, UNICEF, ...) et les agences de coopérations bilatérale (Coopération Suisse, Lux Dev, ...). Le Bureau s'appuiera sur ces partenariats déjà conclus et en développera d'autres, à travers des accords spécifiques et dans la cadre des multiples groupes de coordination sectoriels multi-agences (UNCT) auxquels l'UNESCO participe activement au Mali.

La coopération entre l'UNESCO et ses partenaires prend des **formes diverses** et comprend notamment :

1. La mise en commun de l'expertise pour l'exécution des programmes, à travers la conception conjointe et la mise en œuvre d'activités au niveau national, régional ou mondial ;
2. Les contributions financières et en nature, y compris la mise en disposition du personnel, des bénévoles, des équipements ;
3. La coordination et la consultation sur l'élaboration des programmes ainsi que sur le développement des politiques, règles et normes ;
4. Le partage des capacités de rayonnement des partenaires pour la sensibilisation et le dialogue politique dans les domaines prioritaires ;
5. La réciprocité d'assistance technique et de services consultatifs.

La stratégie de l'UNESCO pour établir et maintenir des partenariats durables en faveur de ses idéaux sera guidée par les **principes suivants** :

- **Respecter le Mandat de l'Organisation :**
Tel que contenu dans son acte constitutif, son programme à moyen terme et son programme et budget biennal.
- **Bâtir sur les acquis :**
Les nombreux résultats atteints par l'UNESCO au cours des bienniums précédents doivent être renforcés et élargis. Ces résultats devront donc constituer le socle des interventions futures.
- **S'articuler à l'UNDAF+ :**
L'UNDAF+ reste le cadre partenarial de référence pour l'ensemble du SNU avec le Gouvernement, la société civile et le secteur privé. L'UNDAF+, avec ses différents groupes de travail, représente donc une réponse collective et traduit l'engagement sans faille de l'ensemble du SNU aux côtés du Gouvernement pour la période 2015-2019, afin de relever les défis auxquels le pays est confronté. Les activités identifiées reflètent les efforts convergents des agences des Nations Unies et de la MINUSMA, en appui aux processus de consolidation de la paix et de développement au Mali.
- **S'aligner sur les principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide :**
L'UNESCO souscrit aux principes de la Déclaration de Paris et s'engage suivant les conditions nationales à respecter les 5 principes retenus d'appropriation, d'harmonisation, d'alignement, de résultats et de responsabilité mutuelle.

Finalement, il est pertinent de signaler que l'UNESCO est co-lead du sous-cluster « Mécanisme de Coordination Régionale¹³ » (MRC) pour la Culture.

Partie III - Suivi et Evaluation (S&E)

Les programmes, actions et activités entreprises par l'UNESCO et ses partenaires seront suivis et évalués selon les meilleures pratiques et procédures de l'UNESCO.

Au niveau des méthodes, outils, instruments et indicateurs utilisés, un cadre conjoint d'évaluation des revues du CREDD a été élaboré et a fait l'objet d'un consensus entre le Gouvernement malien, les partenaires techniques et financiers (PTF) et la société civile. Dans ce processus, les Nations Unies ont fourni une contribution stratégique essentielle au système de suivi et d'évaluation du CREDD et des ODD en développant une base de données, appelée « Malikunnafoni » et qui utilise la technologie « DevInfo ».

En ce qui concerne les fonds extrabudgétaires, l'UNESCO coordonnera le suivi et l'évaluation des activités avec tous les partenaires du projet et les institutions donatrices respectives. Les rapports seront réalisés selon les procédures de l'UNESCO et des donateurs qui fournissent les fonds.

Pour le suivi-évaluation, l'UNESCO au Mali s'appuiera sur sa participation aux Groupes et Cadres de travail du Mali, notamment :

- **Le cadre de l'UNDAF+**, où le Bureau continuera de participer activement à quatre (4) groupes de travail et de résultats : i) Paix, sécurité et réconciliation ; ii) Gouvernance ; iii) Services sociaux de base ; iv) Croissance inclusive et développement durable.
- **Le groupe élargi des PTF**, dont l'UNESCO fait partie. Le Groupe élargi des Partenaires Techniques et Financiers (GPTF) regroupe l'ensemble des PTF intervenant au Mali dans tous les secteurs.
- **Le Cadre partenarial**, qui est un Cadre de Dialogue Politique sur les questions essentielles de l'Education et de la Formation. Il regroupe autour des ministères en charge de l'éducation et la formation professionnelle, l'ensemble des acteurs de l'éducation. Ce cadre partenarial est doté de quatre Commissions Thématiques¹⁴ dans des domaines stratégiques auxquels l'UNESCO participe activement. Le cadre partenarial cible comme axes principaux : l'amélioration de la gouvernance, la création d'opportunités économiques et le renforcement de la résilience.

Annexe 1 : Contribution de l'UNESCO au « UNDAF+ » 2015-2019

UNDAF 2015-2019 Effets et Produits	Contribution de l'UNESCO	Ressources financière de l'UNESCO (à titre indicatif, en USD)	Lien avec le CREDD 2016- 2018	Rôles des autres partenaires	Risques et Hypothèses (voir dans Partie 1 ci-dessus chapitre sur les risques et hypothèses majeures)
Axe 1. Paix, Sécurité et Réconciliation					
Effet 1 : La paix et la stabilisation sont assurées à travers un dialogue politique inclusif, une réforme des institutions concernées et la promotion d'une coexistence pacifique et le respect des droits Humains					
Produit 1.1 : Dialogue politique / médiation : Les mécanismes de dialogue politique et de médiation inclusifs sont améliorés à travers le renforcement des capacités techniques des institutions gouvernementales et des autres acteurs nationaux, y compris les groupes armés.	CI-Journalisme et citoyenneté : (1) Renforcement des capacités des forces de sécurité, des journalistes et enseignants de l'Ecole de Maintien de la Paix (EMP) en techniques pédagogiques en matière de liberté d'expression et de sécurité des journalistes. (2) Appui à la création de l'Ecole supérieure de journalisme et de sciences de la communication au Mali.	20 000	Axe préalable 1 : « Paix et Sécurité » ➔ Domaine prioritaire 1 : Paix, Réconciliation Nationale et Reconstruction du Nord	Néant	
Produit 2.3 : Education à la culture de la paix : Les capacités techniques et matérielles des institutions (ministère de l'Education, Enseignement supérieur, syndicats d'élèves et d'enseignants) sont renforcées pour la promotion de l'éducation à	L'appui constant de l'UNESCO au Gouvernement du Mali pour la réconciliation nationale et la consolidation de la paix s'est matérialisé par l'élaboration du Programme National pour la Culture de la Paix (PNCP). Pour la mise en œuvre de ce programme, le Bureau appuiera le Ministère de la Réconciliation Nationale (MRN) dans la mise en place des équipes régionales et des Programmes Régionaux pour la Culture de la Paix dans les Régions du Mali ; dans la tenue de la table ronde des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) envisagée par le MRN	20 000	Axe préalable 1 : « Paix et Sécurité » ➔ Domaine prioritaire 1 : Paix, Réconciliation Nationale et Reconstruction du Nord	Néant	

la culture de la paix et aux droits de l'Homme.	ainsi que dans le Mapping des interventions des PTF via le MRN.				
<p>Produit 2.4 : Patrimoine culturel : Le patrimoine culturel matériel et immatériel endommagé est réhabilité et des outils pour la promotion de la diversité des expressions culturelles sont élaborés</p>	<p>L'UNESCO s'engage ;</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Dans la réhabilitation des locaux et vestiges culturels, des mosquées inscrites sur la Liste du Patrimoine mondial ensuite des mesures urgentes de manuscrits 2) Dans la protection renforcée des Villes anciennes de Djenné à travers des mesures qui sont prises comme l'inscription des sites sur la Liste du patrimoine mondial en péril, la protection des sites archéologiques ; 3) Dans la conservation des manuscrits anciens du Mali, le patrimoine immatériel, affectés par la crise, ont été inventoriés pendant la Phase II dans les régions du sud et a procédé à une formation des formateurs et enquêteurs pour la mise en œuvre de la Phase II du Programme de réhabilitation. 4) Dans l'élaboration des nouveaux plans de gestion et de conservation des sites du patrimoine mondial du Mali. <p>Il est également prévu des activités pour lesquelles la recherche de financement est en cours, notamment : la sensibilisation sur le trafic illicite des biens culturels, l'équipement des missions culturelles, ainsi que la mise en place d'un laboratoire d'étude des manuscrits au niveau de la FAST et de la FLASH,</p> <p>Sur le plan du renforcement des capacités, il est prévu des ateliers de formation des formateurs sur la convention du 1954, et renforcement des capacités des acteurs de la culture en premier secours d'urgence de protection du patrimoine culturel avec l'appui technique de l'ICROM.</p>	542 702	Axe préalable 1 : « Paix et Sécurité » »» Domaine prioritaire 1 : Paix, Réconciliation Nationale et Reconstruction du Nord	La Coopération Suisse travaille à la reconstruction des régions du Centre-Nord Mali , cette coopération avec l'UNESCO s'inscrit dans le contexte des actions de sauvetage du patrimoine culturel des régions Nord du Mali conduites suite à l'occupation de ces régions (avril 2012-février 2013) qui a entraîné la destruction de nombreux éléments du patrimoine culturel (mausolées, mosquées, habitations etc.) et la mise en péril des manuscrits anciens qui constituent un patrimoine documentaire irremplaçable.	

Axe 3. Service Sociaux de Base

Effet 4 : D'ici 2019, les populations, en particulier les femmes et les enfants les plus vulnérables et celles affectées par les crises, ont un accès accru et équitable et utilisent les SSB de qualité

<p>Produit 4.1 : Les femmes, les enfants et les jeunes, en particulier les plus vulnérables, utilisent un paquet intégré de services de santé de qualité.</p>	<p>L'UNESCO soutient et appuie les enfants et les jeunes femmes avec enfants victimes des violences liées à la crise du Nord pour leur prise en charge en suivi psycho-social et leur réinsertion sociale.</p>	<p align="center">100 000</p>	<p>Axe stratégique 2 : » « Développement social et accès aux services sociaux de base » Domaine prioritaire 10 : Développement social, Actions humanitaires et solidarité. Objectif spécifique 27 : Promouvoir l'égalité des genres, l'autonomisation de la femme et l'épanouissement de l'enfant et de la famille</p>	<p>La Coopération suisse investit 6.3 milliards de FCFA dans le domaine de l'Education au Mali. Cet appui permettra des actions adaptées en direction des groupes défavorisés pour en assurer l'éducation et en faciliter l'insertion socioprofessionnelle ainsi que l'insertion des non scolarisés et des déscolarisés précoces.</p>	
<p>Produit 4.4 : Education de qualité : Les enfants d'âge préscolaires et scolaires et les jeunes, particulièrement les plus vulnérables ont accès à une éducation de base de qualité</p>	<p>L'UNESCO s'est donnée pour objectif d'améliorer la qualité de l'Enseignant. Le programme « CapED/Mali » de l'UNESCO correspond parfaitement aux priorités de la Politique éducative du Mali et aux objectifs poursuivis dans le cadre du Programme de Développement Décennal de l'Education (PRODEC), dont la seconde programmation couvrant la période 2018-2028 est actuellement en cours d'élaboration.</p>	<p align="center">760 620</p>	<p>Axe stratégique 2 : « Développement social et accès aux services sociaux de base » Domaine prioritaire 8 : Développement des compétences Objectif spécifique 21 : Améliorer l'éducation à tous les niveaux et l'alphabetisation</p>	<p>Un dispositif, mis en place début 2013 par La Banque Mondiale, comprend un volet d'évaluation et d'amélioration de la résilience du système éducatif face à la crise. Les responsables du Ministère de l'Éducation s'appuient sur cette approche innovante pour infléchir la politique et les pratiques en vigueur.</p>	

Axe 4. Croissance inclusive et Développement Durable

Effet 5 : Les populations défavorisées particulièrement les femmes et les jeunes, bénéficient de capacités et d'opportunités productives accrues, dans un environnement sain et durable, favorable à la réduction de la pauvreté

<p>Produit 5.3 : La mise en œuvre des politiques nationales de création d'emplois et d'entrepreneuriat féminin favorise une meilleure insertion socio-économique des jeunes et des femmes.</p>	<p>Capacité renforcée pour la participation pleine et équitable des femmes et des filles en sciences pour atteindre l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et des filles. Assistance technique et financière pour le renforcement des politiques et de la gouvernance avec l'application d'instruments de suivi des politiques nationales de sciences, technologie et innovation respectant un équilibre au niveau du genre.</p>	<p>6 500</p>	<p>Axe stratégique 2 : « Développement social et accès aux services sociaux de base » Domaine prioritaire 10 : Développement social, actions humanitaires et solidarité Objectif spécifique 27 : Promouvoir l'égalité des genres, l'autonomisation de la femme et l'épanouissement de l'enfant et de la famille</p>	<p>Néant</p>	
<p>Produit 5.4 : Accès à l'eau : Les populations vulnérables bénéficient d'un meilleur cadre de vie à travers un accès durable à l'eau et un assainissement adéquat.</p>	<p>L'UNESCO appuie, à travers l'élaboration d'une politique nationale de l'Eau, le Gouvernement du Mali en renforçant les politiques et la gouvernance de l'Etat en matière de ressources en eau. Elle contribue ainsi au renforcement et au développement de la coopération scientifique concernant les ressources en eau.</p>	<p>22 000</p>	<p>Axe stratégique 2 : « Développement social et accès aux services sociaux de base » Domaine prioritaire 9 : Développement des services sociaux de base Objectif spécifique 25 : Promouvoir l'accès à l'eau et à l'assainissement et garantir un cadre de vie sain et hygiénique</p>	<p>Le programme pays Mali-UNICEF, à travers son programme « WASH » travaille avec des partenaires nationaux et internationaux pour assurer la fourniture et la gestion durable de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement dans les communautés, en particulier dans les écoles, les centres de santé et les zones rurales éloignées. La promotion de l'éducation en matière d'hygiène dans toutes les écoles du pays, ainsi que dans les communautés, est une priorité du programme.</p>	

Annexe 2 : Matrice du Cadre de Coopération

PRIORITÉ NATIONALE / AXE :		Axe stratégique 2 : Développement social et accès aux services sociaux de base Domaine prioritaire 8 : Développement des compétences Objectif spécifique 21 : Améliorer l'éducation à tous les niveaux et l'alphabetisation				
C/5 Résultat attendu :		38 C/5 ER 5 : Renforcement des capacités nationales, y compris dans le cadre de la coopération régionale, pour l'élaboration et la mise en place de politiques et de stratégies relatives aux enseignants en vue d'améliorer la qualité de l'éducation et de promouvoir l'égalité des genres				
ODDs associés :		4.1; 4.2 ; 16 ; 4(C); 4.3 ; 4.4				
Résultats proposés pour UCS et projet connexe :						
PROGRAMME PRINCIPAL 1: EDUCATION (MP I)						
		PARTNERARIATS (y compris la famille UNESCO)		RESSOURCES INDICATIVES (\$)		
		Type de coopération : Nationale, Sud-Sud, Nord-Sud-Sud		Montant total nécessaire	Disponible (RP/XB)	A mobiliser
RESULTAT UCS 1.1 : Les politiques des enseignants sont holistiques, fondées sur des données probantes et fournissent un cadre pour faire face à la pénurie d'enseignants qualifiés						
PROJET 1	CapED Enseignants	- Ministère de l'Education Nationale	Nationale	364 800	364 800 (EXB)	0
RESULTAT UCS 1.2 : Les capacités nationales sont suffisamment renforcées pour pouvoir examiner les politiques et stratégies existantes à la lumière de l'ODD 4						
PROJET 2	CapED ODD4	- Ministère de l'Education Nationale	Nationale en lien avec Régionale	180 000	180 000 (EXB)	0
RESULTAT UCS 1.3 : Les États membres fournissent une éducation sanitaire de qualité, du VIH et des services complets L'éducation à la sexualité qui contribue à des modes de vie sains et à l'égalité des sexes						
PROJET 3	Projet d'Autonomisation des Femmes par l'Education et la Formation	- République de Corée - UNFPA / ONU Femmes - Ministère de l'Education Nationale - Ministère de la Santé - Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille	Sud-Sud, Nationale	5 000 000	5 000 000 (EXB)	0

PRIORITÉ NATIONALE :	Axe préalable 1 : Paix et Sécurité Domaine prioritaire 1 : Paix, Réconciliation Nationale et Reconstruction du Nord
C/5 Résultat attendu :	38 C/5 ER 3 and 38 C/5 ER 6
ODDs associés :	4; 5, 6; 8; 9; 10; 11; 13; 16

RESULTAT UCS 1.4 :	Les compétences socio professionnelles des jeunes sont renforcées en vue de leur insertion dans la vie professionnelle					
PROJET 1	Appui à l'insertion socio-professionnelle des jeunes déscolarisés ou non scolarisés dans la vie active	- Ministère de l'Education Nationale - Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle - Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille	Nationale	1 000 000	0	1 000 000
RESULTAT UCS 1.5 :	Les capacités des enseignants sont renforcées en matière de VIH et santé sexuelle et reproductive					
PROJET 1	Renforcement des capacités des enseignants en matière de VIH et SSR	- Ministère de l'Education Nationale	Nationale	500 000	0	500 000
Résultats proposés pour UCS et projet connexe :						
PROGRAMME PRINCIPAL 2 :	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (MP III)					
		PARTNERARIATS (y compris la famille UNESCO)		RESSOURCES INDICATIVES (\$)		
		Type de coopération : Nationale ; Sud-Sud ; Nord-Sud-Sud		Montant total nécessaire	Disponible (RP)	A mobiliser
RESULTAT UCS 2.1 :	Accès à la connaissance amélioré grâce à la promotion de l'Histoire et de la mémoire partagées pour la réconciliation et le dialogue national					
PROJET 1	Appui de l'UNESCO pour la mise en œuvre du Programme National de Culture de la Paix (PNCP) au Mali	- Ministère de la Réconciliation Nationale - Fonds pour la Consolidation de la Paix	Nationale, Nord-Sud -Sud	5 000 000	20 000 (RP)	4 480 000
PROJET 2	Promotion et enseignement de l'Histoire Générale de l'Afrique	- Ministère de l'Enseignement Supérieur - Ministère de la Culture	Nationale, Sud-Sud, Nord-Sud-Sud	500 000		500 000
PROJET 3	Réhabilitation et promotion des maisons de jeunesse	- Ministère de la Jeunesse et de la Construction Citoyenne	Nationale, Sud-Sud, Nord-Sud-Sud	1 000 000		1 000 000
PROJET 4	Accompagnement des réseaux et initiatives pour la promotion des humanités africaines	- Ministère de l'Enseignement Supérieur	Nationale, Sud-Sud, Nord-Sud-Sud	1 000 000		1 000 000
PROJET 5	Appui au développement du sport et de l'éducation sportive au service de la paix et du développement et la lutte anti-dopage	- Ministère des Sports	Nationale, Sud-Sud, Nord-Sud-Sud	500 000		500 000
PROJET 6	Appui à la célébration des journées internationales (jeunesse, philosophie, etc...)	- Ministère de la jeunesse et de la construction citoyenne	Nationale, Sud-Sud, Nord-Sud-Sud	150 000		150 000
PROJET 7	Appui à la gestion des conséquences sociales du changement climatique dans les	- Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	Nationale, Sud-Sud, Nord-Sud-Sud	1 500 000		1 500 000

	zones rurales et urbaines, cités résilientes					
PROJET 8	Appui à la lutte contre l'extrémisme violent chez les jeunes et les femmes	- Ministère de la Jeunesse et de l'Action Citoyenne - Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille	Nationale, Sud-Sud, Nord-Sud-Sud	3 000 000		3 000 000
RESULTAT UCS 2.2 :	Capacités des décideurs, des organisations de la société civile et d'autres acteurs clés renforcées, pour concevoir et mettre au point des propositions novatrices pour le développement de politiques publiques en faveur de l'inclusion sociale et du dialogue interculturel, en particulier en ce qui concerne les populations défavorisées					
PROJET 1	Appui aux enfants et jeunes femmes avec enfants victimes des violences liées à l'occupation du nord Mali	- Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille	Nationale, Sud-Sud, Nord-Sud-Sud	2 500 000	100 000 (EXB)	2 400 000
PROJET 2	Appui à la promotion et mise en place du programme MOST	- Primature - Ministère du Développement social et de l'Action Humanitaire	Nationale, Sud-Sud, Nord-Sud-Sud	2 500 000		2 500 000
PROJET 3	Appui au renforcement des capacités des jeunes et des femmes et de leurs organisations	- Ministère de la Jeunesse et de l'Action Citoyenne - Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille	Nationale, Sud-Sud, Nord-Sud-Sud	2 500 000		2 500 000
PROJET 4	Appui à la promotion et la protection de droits humains notamment les droits économiques, sociaux et culturels (DESC)	- Ministère des Droits de l'Homme et de la Réforme de l'Etat	Nationale, Sud-Sud, Nord-Sud-Sud	500 000		500 000
PROJET 5	Appui à l'élaboration et la mise en œuvre de la Politique Nationale de la Jeunesse et son plan d'actions 2018-2020	- Ministère de la Jeunesse et de la Construction Citoyenne	Nationale, Sud-Sud, Nord-Sud-Sud	2 500 000		2 500 000
PROJET 6	Appui à l'institutionnalisation du Forum Africain de la Jeunesse (FAJ)	- Ministère de la Jeunesse et de la Construction Citoyenne	Nationale, Sud-Sud, Nord-Sud-Sud	1 000 000		1 000 000
PROJET 7	Appui à la lutte contre la traite des personnes, le trafic des migrants, et la gestion des migrations	- Ministère de la Justice - Ministère des Maliens de l'Extérieur	Nationale, Sud-Sud, Nord-Sud-Sud	1 500 000		1 500 000
PROJET 8	Appui à la promotion de l'autonomisation des femmes, égalités des genres et développement des masculinités	- Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille	Nationale, Sud-Sud, Nord-Sud-Sud	2 500 000		2 500 000

PRIORITÉ NATIONALE / AXE (CREDD 2016-2018) :		Axe stratégique 2 : Développement social et accès aux services sociaux de base Domaine prioritaire 9 : Développement des services sociaux de base Objectif spécifique 25 : Promouvoir l'accès à l'eau et à l'assainissement et garantir un cadre de vie sain et hygiénique				
C/5 Résultat attendu :		38 C/5 ER10				
ODDs associés :		6; 12; 17				
Résultats proposés pour UCS et projet connexe :						
PROGRAMME PRINCIPAL 3 : Sciences Naturelles (MP II)						
		PARTNERARIATS (y compris la famille UNESCO)		RESSOURCES INDICATIVES (\$)		
		Type de coopération : Nationale, Sud-Sud, Nord-Sud-Sud		Montant total nécessaire	Disponible (RP/XB)	A mobiliser
RESULTAT UCS 3.1 :	La connaissance, l'innovation, les politiques et les capacités humaines et institutionnelles pour la sécurité de l'eau sont renforcées grâce à une coopération internationale améliorée					
PROJET 1	Appui au renforcement des politiques et de la gouvernance de l'Etat malien en matière de ressources en eau	- Ministère de l'Energie et de l'Eau	Nationale	40 000	22 000 (RP)	18 000
RESULTAT UCS 3.2 :	Les politiques de STI, l'interface science-politique et l'engagement avec la société, y compris avec les groupes vulnérables tels que les SIDS et les peuples autochtones, sont renforcés					
PROJET 1	Appui à la mise en œuvre de la politique nationale de Science, Technologie et Innovation (PNSTI)	- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique - Commission Nationale malienne pour l'UNESCO Société Civile - Partenaires Techniques et Financiers	Nationale	50 000	14 600 (RP)	35 400

PRIORITÉ NATIONALE :	Axe préalable 1 : Paix et Sécurité Domaine prioritaire 1 : Paix, Réconciliation Nationale et Reconstruction du Nord Objectif spécifique 1 : Agir efficacement et rapidement pour la Paix et la Réconciliation Nationale					
C/5 Résultat attendu :	38 C/5 ER 2					
ODDs associés :	11					
Résultats proposés pour UCS et projet connexe :						
PROGRAMME PRINCIPAL 4: Culture (MP IV)						
		PARTNERARIATS (y compris la famille UNESCO)		RESSOURCES INDICATIVES (\$)		
		Type de coopération: Nationale, Sud-Sud, Nord-Sud-Sud		Montant total nécessaire	Disponible (RP/XB)	A mobiliser
RESULTAT UCS 4.1:	Patrimoine matériel identifié, protégé, surveillé et géré durablement par les États membres, en particulier par la mise en œuvre effective de la convention 1972, Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé avec un règlement d'exécution de la Convention de 1954, Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel					
PROJET 1	Conservation du site « Villes anciennes de Djenné » inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial en péril	- Ministère de la Culture - Communautés locales - Coopération Espagnole	Nationale		302 000	
PROJET 2	Réhabilitation des patrimoines endommagés	- Ministère de la Culture - Union Européenne - Coopération Suisse	Nationale / Nord- Sud	2 050 000	542 702	1 507 298
PROJET 3	Formation et renforcement de capacité des institutions et des acteurs de la culture ; mise en valeurs des patrimoines protégés.	- Partenaires à rechercher	Nationale / Nord-Sud	430 000		430 000
PROJET4	Sensibilisation des communautés et des autorités locales à la conservation et à la sauvegarde du patrimoine culturel et des manuscrits.	- Besoins de partenaires	Nationale / Nord-Sud	1 000 000		1 000 000

PRIORITÉ NATIONALE :	Axe préalable 1 : Paix et Sécurité Domaine prioritaire 1 : Paix, Réconciliation Nationale et Reconstruction du Nord Objectif spécifique 1 : Agir efficacement et rapidement pour la Paix et la Réconciliation Nationale Domaine prioritaire 2 : Défense et Sécurité Objectif spécifique 4 : Renforcer et moderniser la Défense Nationale				
C/5 Résultat attendu :	38 C/5 ER 3				
ODDs associés :	5, 11, 16, 17				
Résultats proposés pour UCS et projet connexe :					
PROGRAMME PRINCIPAL 5: Communication et Information (MP V)					
		PARTNERARIATS (y compris la famille UNESCO)		RESSOURCES INDICATIVES (\$)	
		Type de coopération : Nationale, Sud-Sud, Nord-Sud-Sud		Montant total nécessaire	Disponible (RP/XB)
				A mobiliser	
RESULTAT UCS 5.1 :	Les acteurs locaux des États membres ont favorisé le développement des médias par le biais du Programme International pour le développement de la communication (PIDC)				
PROJET 1	Appui à la création de l'Ecole Supérieure de journalisme et des Sciences de la Communication du Mali	- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	Nationale, Sud-Sud, Nord-Sud-Sud	200 000	19 325
PROJET 2	Appui aux associations féminines de la presse nationale	- Ministère de l'Economie Numérique, de la Communication et de l'Information - Ministère de la Promotion de la Famille de l'Enfant et de la Femme	Nationale, Sud-Sud, Nord-Sud-Sud	300 000	300 000
RESULTAT UCS 5.2 :	Journalisme et citoyenneté : Consolidation de la paix à travers les forces de sécurité, les réseaux sociaux et les radios communautaires				
PROJET 1	Renforcement de la Coopération entre les Forces de sécurité et des hommes de média	- EUCAP Sahel-Mali - Ecole de Maintien de la Paix - OIF - Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	Nationale, Sud-Sud, Nord-Sud-Sud	500 000	500 000
PROJET 2	Les radios communautaires et réseaux sociaux comme levier de la consolidation de la Paix	- Ministère de l'Economie Numérique, de la Communication et de l'Information - Ministère de la Réconciliation Nationale	Nationale, Sud-Sud, Nord-Sud-Sud	500 000	500 000

Annexe 3 : Mapping des ODDs pour la Stratégie Pays de l'UNESCO au Mali

																	
5 SECTEURS CLES	ODD 1	ODD 2	ODD 3	ODD 4	ODD 5	ODD 6	ODD 7	ODD 8	ODD 9	ODD 10	ODD 11	ODD 12	ODD 13	ODD 14	ODD 15	ODD 16	ODD 17
EDUCATION				1.1 2.1 3.1												1.1 2.1 3.1	
SCIENCES NATURELLES						1.1 2.1						1.1 2.1					1.1 2.1
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES				1.1 à 8 2.1 à 8		1.1 à 8 2.1 à 8		1.1 à 8 2.1 à 8		1.1 à 8 2.1 à 8			1.1 à 8 2.1 à 8				
CULTURE			1.1 1.2	1.1 1.2							1.1 1.2					1.1 1.2	
COMMUNICATION ET INFORMATION					1.1 1.2 2.1 2.2						1.1 1.2 2.1 2.2					1.1 1.2	1.1 1.2 2.1 2.2

Sigles et Abréviations

ADEA	Association pour le développement de l'éducation en Afrique
AFD	Agence Française de Développement
BID	Banque Islamique de Développement
CAFO	Coordination des Associations et ONG féminines du Mali
CAP ED	Renforcement des Capacités en faveur de l'Education (sigle en anglais)
CREDD	Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable
CSCR	Cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la Pauvreté
EMP	Ecole pour le maintien de la Paix
EPT	Education pour Tous
FAST	Faculté des Sciences et Technologies du Mali
FAWE	Forum for African Women Educationalists (Forum des Educatrices Africaines)
FLASH	Faculté des Langues et Sciences Humaines du Mali
GWh	Gigawatt-heure
INEE	Réseau International pour l'Education en situation d'urgence
ISU	Institut de statistique de l'UNESCO
LUX DEV	Agence Luxembourgeoise pour le Développement de la Coopération
MINUSMA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali
MICS	Enquête par grappes à Indicateurs Multiple (Sigle en anglais)
MP	Programme Majeur (sigle en anglais)
MRN	Ministère de la Réconciliation Nationale
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectif de développement durable
ODHD	Observatoire du développement humain durable
OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OSC	Organisation de la Société Civile
PAG	Programme d'actions du Gouvernement
PNCD	Politique Nationale de Communication pour le Développement
PNCP	Programme National pour la Culture de la Paix
PNSTI	Politique Nationale de Science, Technologie et Innovation
PNUAD	Plan Cadre intégré des Nations Unies pour l'Aide au Développement
PRED	Plan de relance durable
PRODEC	Programme Décennal (pour l'Education et la Formation)
PTF	Partenaire Technique et Financier
RSS	Réforme du Secteur de la Sécurité
RRC	Réduction des risques de catastrophe
RP	Programme Régulier (sigle en anglais)
SNU	Système des Nations Unies
SSB	Services Sociaux de Base
SSR	Santé Sexuelle et Reproductive
SR	Santé de la Reproduction
STI	Science de la Technologie et de l'innovation
UCS	Stratégie Pays de l'UNESCO (Sigle en anglais)
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UIL	Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie
UNDAF+	Plan Cadre intégré des Nations Unies pour l'aide au développement du Mali
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNESS	Stratégie d'appui de l'UNESCO à l'éducation nationale
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population (sigle en anglais)
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (sigle en anglais)
UNISS	Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel (sigle en anglais)
WASH	Assainissement et promotion de l'hygiène de L'eau (sigle en anglais)

Notes

¹ Document « Perspective Mali 2025 »

² Source : EMOP 2016

³ Source : CREDD 2016-2018

⁴ Résultat de 2016 principalement imputable aux secteurs primaire et tertiaire, avec respectivement 7,6% et 6,9% en 2016 contre 7,3% et 7,3% en 2015

⁵ Source : EMOP 2016

⁶ Algérie, Burkina Faso, Mauritanie, Niger, Nigeria

⁷ Cet appui a pour objectifs de : (a) renforcer les capacités nationales à examiner les politiques et stratégies existantes à la lumière de l'ODD4, (b) développer les capacités à améliorer la qualité des données nationales et des systèmes d'information pour (c) le suivi des progrès vers l'ODD4.

⁸ Cette partie vise à préciser : « Où l'UNESCO dans le système des Nations Unies peut faire une différence, suivant son avantage comparatif »

⁹ Le prochain cycle budgétaire de l'UNESCO sera sur la période 2018-2019. Le cycle programmatique est sur 4 ans (actuellement sur 2018-2021)

¹⁰ « Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables »

¹¹ La culture est expressément citée à la cible 4.7 (ODD 4), qui appelle l'éducation à promouvoir une culture de paix et de non-violence, ainsi qu'une appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.

¹² Potentiellement dans ses cibles 16.4 ; 16.a et 16.10

¹³ Le MRC des agences des Nations Unies travaillant en Afrique est le mécanisme permettant d'améliorer la cohérence, la coordination et la coopération à l'échelle du Système des Nations Unies aux niveaux régional et sous régional pour le « Deliver as One », et à l'appui de l'UA et son nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

¹⁴ i) Qualité, ii) Question enseignante, iii) Gestion iv) Emploi et formation professionnelle.